

De : Françoise Charbonneau [<mailto:barreau.de.laval@videotron.ca>]

Envoyé : 22 mai 2013 13:40

Objet : JBL ÉLECTRONIQUE du Barreau de Laval - mai 2013

Le JBL Électronique

En bref : Le mot de la bâtonnière / Activités à venir / Le Jeune Barreau /
Les syndicats correspondants / Conférence de règlement à l'amiable /
Saviez-vous que...

Mai 2013

Le mot de la bâtonnière

Le 25 avril dernier, lors de l'assemblée générale annuelle du Barreau de Laval, j'ai, avec beaucoup d'émotions, prêté serment à titre de Bâtonnière de Laval. À ceux qui ont été témoins de cette assermentation, grand merci de votre présence. Et à tous les membres du Barreau de Laval, merci de me confier le privilège et l'honneur d'être la 22^e à assumer cette responsabilité.

Je ressens le besoin de me présenter car, contrairement à Maryse Bélanger, la bâtonnière sortante, que j'aurai toujours envie de désigner comme **MA BÂTONNIÈRE**, je ne suis pas un produit du jeune Barreau. Alors, il serait légitime que certains d'entre vous ignorent qui je suis, au-delà du fait que je sois évidemment membre du même barreau de section que vous. Je suis avocate au bureau d'aide juridique de Laval, division jeunesse depuis 1990; j'ai donc ma résidence secondaire au 3^e étage du Palais de justice; si vous cherchez votre bâtonnière au cours de la prochaine année, commencez vos recherches au 3^e, les chances seront de votre côté!

Pour respecter la tradition voulant qu'un thème colore le bâtonnat de chaque bâtonnier, je vous annonce que pour 2013-2014 le Barreau de Laval se veut un **BARREAU RASSEMBLEUR!** Quand on regarde les affaires du Barreau de loin, on ne s'identifie pas, on pense que c'est juste du réseautage de gros cabinets, juste de la matière à alourdir le C.V., juste le syndic qui nous surveille, qu'on a rien à donner à ça, le Barreau... ils prennent notre cotisation, ils l'augmentent, pis y font quoi avec?

Quand on s'approche pour vérifier nos perceptions ou pour trouver réponse à nos questions, tout prend un sens et on y développe un réel intérêt, on y développe une compréhension, une compétence, une responsabilité et, ce faisant, beaucoup

d'amitiés...Je ne veux pas mon allocution naïve ou moralisatrice, je ne milite pas pour « Tous au bâtonnat! » Non; mais certainement pour une implication, une présence, un rapprochement auprès de votre Barreau! Y'a plusieurs comités pour lesquels vous pouvez être sollicités; acceptez! Ne serait-ce que de participer aux activités sociales de votre Barreau! Ne serait-ce que d'enregistrer dans tous les bidules électroniques le JBL comme favori, vous serez toujours au courant des activités de votre Barreau!

Un Barreau rassembleur pour que les membres se rapprochent des affaires du Barreau. C'est mon thème, ça sera mon défi! La mission première du Barreau du Québec, contrairement à une croyance persistante, ce n'est pas la protection des membres, mais celle du public à l'égard de la profession. Ma compréhension de la mission première d'un Barreau de section, c'est de regrouper les membres, d'être **rassembleur**, pour favoriser une meilleure pratique pour chacun et pour tous, meilleure pratique qui, à son tour, engendre certainement une meilleure protection du public.

Un **Barreau rassembleur** suppose que toutes les pratiques y participent : corporatif, litige civil, commercial, familial, en contentieux d'entreprise ou d'institution publique, criminel, jeunesse; comme je fais quotidiennement dans le gang de rue, permettez-moi l'analogie, je souhaite pour le Barreau de Laval l'effet rassembleur d'une gang.

C'est évidemment avec mon équipe du conseil que je tenterai d'avoir un effet **rassembleur!** L'an dernier, MA bâtonnière, fervente fan de hockey, nous avait présenté son « dream team », moi, je vous présenterai ma gang, les gens à qui, j'espère, vous référerez comme notre gang du Barreau de Laval!

D'abord, mon lieutenant, Normand – consigliere - Labadie : civiliste, médiateur, conciliant; ses connaissances de la pratique en droit civil et sa disponibilité me seront sûrement d'un grand support; Pierre – la taupe – Goulet : il assure la circulation de l'information; Pierre est responsable du JBL, il a toujours un regard critique nécessaire sur les sujets discutés au conseil et veille également à l'aspect épicurien des activités de la gang; Francine – Mom – Lauzé : douce et déterminée Francine, elle s'est jointe à l'équipe l'an dernier et déjà sa sagesse imprègne les discussions et les décisions qui se prennent au conseil! Que serait une gang sans recrutement? Je vous présente les recrues 2013, Maria Albanese du DPCP et Guy McDonalds; de tous les deux je peux dire qu'ils ont frappé d'eux même à la porte du Barreau de Laval pour offrir de leur temps et qu'ils répondent tous deux à mon souhait de voir toutes les pratiques représentée au conseil : criminel et corporatif.

Pour l'année 2013-2014 je vous annonce de la consolidation et de la continuité dans des dossiers qui sont sur le métier depuis quelque temps et que chaque bâtonnier tente avec efforts de faire progresser. J'assurerai, avec Normand Labadie, une présence active et responsable, au conseil général du Barreau du Québec et au sein de l'Association des avocats et avocates de province.

Je souhaite maintenir la vitalité qui caractérise les comités de notre Barreau, notamment les comités de liaison avec les différentes chambres de la Cour du Québec et de la Cour supérieure, notre participation à la table de concertation sur les petites créances.

Je poursuivrai le projet du 2^e parloir attendant à la salle 1.05 du palais et l'obtention d'un

local de médiation pour offrir aux justiciables des services ponctuels de médiation en matière familiale; parce que les justiciables demeurent depuis plusieurs années au cœur des préoccupations du Barreau de Laval, les Rendez-vous avec la justice restent un moment fort de nos activités annuelles; pour poursuivre les initiatives de Me Bélanger, la bâtonnière sortante, sur le plan de nos relations internationales, je compte mettre sur pied un comité chargé des relations avec nos Barreaux jumeaux: avis est donné aux intéressés!

Plus récemment sur le métier : nous entamons des discussions prometteuses quant à la venue de Juripop à Laval et l'intégration, dans notre district, d'un processus continue d'évaluation des CRA en Cour du Québec.

Évidemment, le conseil fera tout pour maintenir la qualité des événements majeurs qui font la renommée du Barreau de Laval par-delà les rivières et les fleuves : le tournoi de golf (le 4 juin), la Rentrée des tribunaux (le 9 septembre), le cocktail de Noël en décembre et le mini-congrès en janvier 2014. Je souhaite ardemment vous y rencontrer personnellement et en grand nombre! Et souvenez-vous que tous les détails sur ces événements sont toujours à portée de piton!

Nous nous engageons également à maintenir notre support auprès de notre si dynamique Jeune Barreau, dont je salue le nouveau président Me Éric Marquette et à qui je dis « Eric, you and I, your team and mine, we will dance our way trough this year! »

J'ai eu le privilège de bénéficier au cours de la dernière année de son immense énergie, de sa grande disponibilité, de sa touchante générosité, toutes ces qualités associées à son vif intérêt et à sa compréhension des affaires du Barreau du Québec et à son sens indéfectible des responsabilités à l'égard de son Barreau de section : vous avez certainement compris que je parle de **MA** bâtonnière! Maryse Bélanger.

Je termine en vous disant que je suis une fière représentante de l'aide juridique, je suis une fière représentante des avocats en droit de la jeunesse mais cette année, je serai, en priorité, une fière représentante des membres du Barreau de Laval.

Me Martine Nolin, bâtonnière de Laval

Activités à venir

À vos agendas !

Jeudi 23 mai 2013 : Activité de levée de fonds du Jeune Barreau de Laval.

30 mai au 2 juin 2013 : Congrès du Barreau du Québec à Montréal.

Mardi 4 juin 2013 : Tournoi de golf du Barreau de Laval au Club de golf Islemere.

Lundi 9 septembre 2013 : Rentrée des tribunaux au Palais de justice de Laval.

L'Association du Jeune Barreau de Laval

Mot du président de l'Association du Jeune Barreau de Laval

Chers membres du Jeune Barreau et du Barreau de Laval,

C'est un honneur et un privilège pour moi d'assumer le poste de président de l'Association du Jeune Barreau de Laval pour l'exercice 2013-2014 et c'est avec enthousiasme et détermination que j'accepte le mandat qui m'a été confié le 24 avril dernier.

Évidemment, je ne pourrais accomplir cette tâche sans le soutien indéfectible de l'équipe qui m'entoure, laquelle sera composée des personnes suivantes :

- Me Marie-Hélène Juneau-Voyer, vice-présidente;
- Me Pascale Lafortune, secrétaire;
- Me Marie-Pier Boulet, trésorière;
- Me Edyth-Ariane Lavoie, administratrice;
- Me Mélanie Zawahiri, administratrice;
- Me Chanel Alepin, administratrice;
- Me Sébastien Matte, administrateur;

Je tiens également à remercier chaleureusement notre présidente sortante, Me Catherine Trinci-Telmosse, ainsi que tous nos anciennes présidentes et ancien président, qui ont su amener le Jeune Barreau de Laval où il est aujourd'hui, et qui laissent de grands souliers à chausser.

Depuis le début de ma pratique à Laval, et de mon implication au sein du Jeune Barreau, en 2008, je n'ai cessé d'être impressionné par le dynamisme de cette association. C'est d'ailleurs le terme qui revient le plus souvent lorsque j'entends nos collègues avocates et avocats, le public ou encore la magistrature s'exprimer au sujet de l'Association du Jeune Barreau de Laval : «Dynamisme!».

Comme il est de tradition pour le président du Jeune Barreau de choisir un thème qui guidera l'organisation tout au long de son exercice, et que j'affectionne particulièrement ce terme, il me fait plaisir de vous annoncer que pour l'exercice 2013-2014, l'association du jeune Barreau de Laval, sera «Un Jeune Barreau Dynamique!»

Dynamique, tout d'abord à quant à son implication à l'égard des membres, en continuant d'offrir son support aux nouveaux assermentés, en créant des occasions afin que nos membres puissent échangés et resauter, tels des 5 à 7, compétitions de Karting, tournois de Golf et Mini-Putt, visite de la Cour d'Appel et j'en passe.

Dynamique également quant à son implication envers le public, en participant à des séances d'information au bénéfice des citoyens impliqués dans des dossiers en

matière de Petites Créances, en participant activement à la semaine de la justice et en organisant des activités de levée de fonds pour des organismes de la Région. À cet effet, nous vous invitons à participer en grand nombre à notre activité Disco Bowling, au profit de l'Auberge du Cœur L'Envolée, qui aura lieu le 23 mai prochain à 17h30.

Je vous assure également que le Jeune Barreau de Laval sera dynamique quant à son implication auprès de la magistrature, en siégeant notamment sur différents comités de liaisons, auprès du Barreau de Laval, du Barreau du Québec, de l'Association des avocates et avocats de province et de l'Association des jeunes Barreau du Québec.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'en rajouter, les actions passées et future de cette merveilleuse organisation sauront à elles seules vous convaincre de notre Dynamisme!

Entre-temps, nous vous invitons à rester à l'affut de nos activités et publications que ce soit par courriels transmis par Mme Françoise Charbonneau ou encore sur notre page Facebook.

Au plaisir de vous croiser au cours de l'exercice 2013-2014!

Éric Marquette, président
Association du Jeune Barreau de Laval

Dans un palais de justice près de chez vous : les syndics correspondants !

Le Code des professions prévoit la nomination obligatoire d'un membre de chaque ordre professionnel à titre de *syndic*. Ce dernier a pour principale fonction de voir au respect par les membres de l'ordre en cause des règles qui gouvernent l'exercice de la profession. Pour accomplir cette impérieuse mission, le syndic est investi de divers pouvoirs d'enquête.

Le syndic n'a qu'une seule mission : **Agir pour protéger le public.**

Pour ce faire, le syndic du Barreau du Québec bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire permanente de plus de 64 personnes, dont 13 syndics adjoints et 14 avocat(e)s répartis en deux villes : Montréal et Québec.

Cette équipe travaille quotidiennement à l'exécution des diverses tâches qui sont dévolues au syndic du Barreau du Québec par les diverses lois professionnelles : enquêtes déontologiques, conciliation d'honoraires, prise de possessions de dossiers, dépôt de plainte devant le conseil de discipline du Barreau du Québec, étude des dossiers des candidats à la réinscription, informations générales pour le public, etc ...

En sus de son équipe permanente, le syndic du Barreau du Québec compte sur une équipe de 26 syndics correspondants constituée de collègues expérimentés répartis sur l'ensemble du territoire du Québec, dont trois sur le territoire du Barreau de Laval, à savoir *M^e Richard Dufour, M^e Michel B. Fournier et M^e Denis F. Gauthier.*

Ces syndics correspondants sont des ressources d'écoute et de conseils, une assistance pour l'avocat(e). Ils peuvent contribuer efficacement à la réflexion et à la recherche de piste de solution. Lorsqu'ils agissent à ce titre, ils ont les mêmes droits, pouvoirs et obligations que le Syndic du Barreau. Ils en sont le prolongement.

Les syndics correspondants : des ressources que l'avocat(e) peut consulter en toute confiance et en toute confidentialité.

Me Patrice F. Guay, Syndic du Barreau du Québec.

Recherche sur la conférence de règlement à l'amiable (CRA)

Au Québec, la conférence de règlement à l'amiable (CRA) présidée par un juge a officiellement 10 ans et les tribunaux québécois ont choisi de faire une étude sur son évolution. Bien que le taux de règlement soit très élevé en CRA (environ 80%), nous en savons peu sur la qualité des règlements négociés. L'objectif principal de notre étude est de connaître la satisfaction des parties et avocats à l'égard de la CRA comme outil d'accès à la justice.

La Cour supérieure du Québec et la Cour du Québec ont accepté de participer à l'étude. Le Barreau de Laval a également accepté de prêter son concours au projet de recherche.

Jean-François Roberge, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Jean-francois.roberge@usherbrooke.ca 1-450-463-1835 poste 61893

Saviez-vous que...

Erreur sur la personne :

- **Un de nos membres a été victime d'une grossière erreur :** Me Jean Roberge, dont la photo a été associée par un journaliste au personnage du même nom arrêté la semaine dernière dans le lot d'arrestations effectuées à Laval par l'UPAC. Me Jean Roberge est non seulement un membre respecté du Barreau de Laval mais également de la société lavalloise qu'il a imprégnée de son action bénévole depuis les trente dernières années.
 - Le vestiaire des avocats fait peau neuve avec son nouveau mobilier.
 - Le Barreau de Laval a besoin de bénévoles pour les sessions
-

d'information aux petites créances; si vous êtes intéressés veuillez nous le faire savoir par courriel : barreau.de.laval@videotron.ca Il s'agit d'un bénévolat d'environ 1 h 30 par mois, formation reconnue par le Barreau du Québec aux fins de la formation continue obligatoire.

- Le projet d'un 2^e parloir attendant à la salle 1.05 au Palais de justice a franchi une étape capitale : inscription sur la liste des demandes de projets majeurs pour l'année 2013-2014 adressées au Ministère de la sécurité publique.
- Le Barreau de Laval est heureux d'accueillir le nouveau juge Benoît Sabourin, nommé le 10 mai 2013 à la Cour du Québec, chambre civile.

Pour tous les détails, consultez le site web du Barreau de
Laval >